

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 039-213904345-20211210-185_TARIFS_2022-DE

Séance du 10 Décembre 2021

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	16
représentés	10
votants	26
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	26
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, Catherine CATHENOZ (Adjoints), Christine GRILLOT, Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD, Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Roland CHAILLON (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

André JOURD'HUI représenté par Dominique BONNET
 Joël MOUREAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC
 Sébastien JACQUES (arrive à 19h11) représenté par Marie Line LANG
 Valérie BLONDEAU représentée par Catherine CATHENOZ
 Pascal PINGLIEZ représenté par Armande REYNAUD
 Nicolas DEVAUX représenté par Hervé CORON
 Olivier GRILLOT représenté par Jacky REVERCHON
 Antoine SEIGLE-FERRAND (arrive à 19h43) représenté par Laurent GAUDIN
 Catherine WYCZTAK représentée par Roland CHAILLON
 Nicole CHOULOT représentée par Véronique LAMBERT

Absent : Christophe DALLOZ

Secrétaire de séance : Véronique LAMBERT

Convocation : 3 décembre 2021

n° 185

Objet : Tarifs des services publics au 1^{er} janvier 2022

VU la délibération municipale du 11 décembre 2020, dans laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs des services publics au 1^{er} janvier 2021,

VU la note de synthèse n° 2021-172 élaborée en application de l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressées aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 10 décembre 2021,

VU l'avis de la commission « finances, affaires générales et personnels » réunie le 1^{er} décembre 2021,

ENTENDU l'exposé de Madame Christine GRILLOT, conseillère municipale déléguée aux finances,

CONSIDERANT qu'il est proposé au Conseil Municipal de ne pas revaloriser la tarification des services publics au 1^{er} janvier 2022 par rapport à l'année 2021, compte tenu des conditions économiques difficiles liées à la crise sanitaire et impactant les utilisateurs du service public. Nous restons sur les tarifs de l'année 2020 et sur les changements minimaux adoptés en 2021.

CONSIDERANT que la commission « affaires générales, finances et personnels » a souhaité modifier le tarif des droits de place pour les foires aux fleurs,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 APRES EN AVOIR DELIBERE,
 à l'unanimité,

FIXE les nouveaux tarifs des services publics au 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'il suit :

.../

.../. 2 –

- **Photocopies aux associations Loi 1901 - siège social à Poligny :**
(avec papier fourni par la mairie) 0,15 €/copie

- **Service communication :**
- cliché 1.00 €/cliché
- CD vierge 2.14 €
- DVD vierge 6.28 €

Affiches fournies aux associations polinoises (dans la limite de 50 affiches par an et par association)

- affiche couleur A4 recto : l'affiche.....0.24 €
- affiche couleur A4 recto verso : l'affiche.....0.48 €
- affiche couleur A3 : l'affiche.....0.37 €

- **Numéro d'immeubles :** plaque de numéro 15.00 €
plaque bis ou ter 7.60 €

- **Atelier communal de distillation :** par jour d'utilisation 25.90 €

Nettoyage des résidus par les services techniques par jour d'utilisation
(en cas de non respect du règlement intérieur lié à l'utilisation de l'alambic) 109.85 €

- **Alambic mobile à vapeur :** par cuve de marc, pour la première cuve 2.50 €
par cuve de marc, pour les 3 cuves suivantes 2.05 €
par cuve de marc, à partir de la 5^{ème} cuve 0.90 €

- **Jardins familiaux :** forfait 16.90 €/an

- **Tarifs cimetière** (renouvelables à la fin de la période) :

- concession trentenaire (délibération du 24.09.2021) 300.00 €
- concession trentenaire avec caveau 1 600.00 €
- concession cinquanteenaire (délibération du 24.09.2021) 500.00 €
- concession cinquanteenaire avec caveau 1 760.00 €

- colombarium 15 ans 1 case de 1 urne 320.00 €
- colombarium 15 ans 1 case de 2 urnes 425.00 €
- colombarium 15 ans 1 case de 3 urnes 535.00 €

- colombarium 30 ans 1 case de 1 urne 535.00 €
- colombarium 30 ans 1 case de 2 urnes 640.00 €
- colombarium 30 ans 1 case de 3 urnes 745.00 €

- **Vacations funéraires :** 20.00 €

- **Droit de place et stationnement :**

- foire et marchés
place des Déportés et tous lieux communaux redevance 1.20 €/ml/jour
forfait électricité/branchement 2.60 €/jour

- véhicule commercial 59.00 €

.../.

.../. 3 –

- foire aux fleurs de printemps :	20 m ²	30.00 €
et vente de fleurs au cimetière à la Toussaint :	21 à 50 m ²	60.00 €
	51 à 80 m ²	100.00 €
	> 80 m ²	150.00 €
- en ville : - étalage et publicité sur trottoir	droit fixe annuel	15.15 €
	emprise au m ²	9.30 €/m ² /an
- marché de Noël pour 1 jour		12.60 €/ml/jour
- marché de Noël pour 2 jours (forfait)		21.20 €/ml
- exposition de voitures, Place des Déportés		
1 fois /an /demandeur	forfait	20.00 €/voiture/jour
- terrasses de café :		
* sur la place		29.30 €/m ² /an
* hors place		19.20 €/m ² /an
* extension de terrasse l'été (occupation chaque jour de la semaine) :		
au prorata du nombre de semaines d'utilisation x tarif sur la place ou hors place		
avec obligation de libérer la place les jours de foire ou marché		
* extension de terrasse l'été (occupation ponctuelle dans la semaine) :		
au prorata du nombre de jours d'utilisation x tarif sur la place ou hors place		
- manège pour fête patronale	* 30 m ²	2.20 €/m ²
	* au-delà de 30 m ²	1.70 €/m ²
	+ forfait par caravane « eau et ordures ménagères »	
	pour une présence inférieure ou égale à 10 jours	12.00 €
	ou + forfait par caravane « eau et ordures ménagères »	
	pour une présence supérieure à 10 jours	24.00 €
	* manège > 100 m ²	1.20 €/m ²
- bal, chapiteau	forfait par séance	39.00 €
	le m ²	1.09 €/m ²
- cirques		
* très grand chapiteau	> 20 m Ø avec convoi supérieur à 50 véhicules	250.00 €
* grand chapiteau	> 20 m Ø	142.00 €
* petit chapiteau	< 20 m Ø	65.00 €
* autres activités culturelles itinérantes		
(marionnettes, exposition...)	<150 m ²	32.00 €
	>150 m ²	63.00 €

.../.

.../. 4 –

- Location salle omnisports Champ d'Orain pour écoles, associations, sociétés de Poligny :

- pour les activités sportives	gratuit
- forfait charge	36.70 €/heure

- Location COSEC, salle omnisports à titre exceptionnel :

- salle pour 2 jours (forfait)	293.40 €
- électricité/jour	88.60 €
- chauffage/jour	94.75 €

- Location du complexe sportif :

- tarif forfaitaire journalier qui inclut l'ensemble des prestations (l'eau et la lumière, en abonnement et consommation, le temps passé par le personnel de gardiennage, le temps passé par le personnel d'entretien pour nettoyage, tonte des abords...)

- entraînement jusqu'à 250 lux	179.80 €
- compétition en 400 lux	247.95 €

- tarif forfaitaire qui inclut l'ensemble des prestations (l'eau, en abonnement et consommation, le temps passé par le personnel de gardiennage, le temps passé par le personnel d'entretien pour nettoyage, tonte des abords...)

- par demi-journée d'occupation sans éclairage	124.20 €
--	----------

- La paire de buts de handball gonflables :

hors organismes de Poligny par journée d'utilisation (toute journée commencée est due)	27.60 €
---	---------

- Location salle de la Congrégation :

- exposition art	236.75 €/mois
- exposition art	64.30 €/semaine
(chaque semaine commencée est due)	
- activités commerciales	
* en semaine, le 1 ^{er} jour	68.20 €
* jours suivants	15.55 €
* le week end	115.30 €
- électricité	frais réels

- Location Salle des Fêtes pour manifestations avec recettes (programme, entrées...) :

- pour les associations locales	<u>pour une journée :</u>	
* petite salle		64.30 €
* l'ensemble (petite salle et grande salle)		143.00 €
* supplément podium (§)		56.15 €

.../ 5 -

location par 1/2 journée (en semaine uniquement) :

* l'ensemble	60.60 €
* assemblée générale (associations locales)	gratuit (sauf charges aux frais réels)

La gratuité de location est accordée 1 fois par an pour les associations polinoises - pour les manifestations publiques ou privées. Seules les charges réelles sont facturées.

- pour les associations extérieures - manifestations avec recettes (programme, entrées...)

* petite salle	103.60 €
* l'ensemble	208.05 €
* supplément podium (§)	69.40 €

- autres - manifestations familiales ou privées, ou commerciales, comités d'entreprises, etc.

de Poligny :	* petite salle	64.30 €
	* l'ensemble	165.00 €
	* supplément podium (§)	62.00 €

de l'extérieur :	* petite salle	95.30 €
	* l'ensemble	242.00 €
	* supplément podium (§)	69.40 €

- sociétés extérieures pour colloques, assemblées générales, réunions d'organismes extérieurs, banques et assurances

* sans repas	106.75 €
* avec repas	242.00 €

- location salle des fêtes plus de 2 jours à une semaine maximum 274.95 €

- pour les expositions d'art : petite salle des fêtes 84.35 €/semaine

- charges chauffage, électricité - pour tous (hors Don du sang exempt de location)
frais réels

nota : (§) supplément podium : ne concerne que le déplacement du podium par rapport à son emplacement initial (côté rue Voltaire)

- supplément matériel sonorisation 71.00 €

- location de l'ancien podium 224.80 €

- Location vaisselle :

* par 100 pièces	jusqu'à 3 000 pièces	5.75 €
* par 100 pièces	au-delà de 3 000 pièces	4.85 €
* par dizaine		2.55 €

- vaisselle non lavée après location de la salle 78.20 €

.../

.../. 6 –

- Chapiteaux (location à la journée d'utilisation) :

Personnes privées ou personnes morales :

- caution	116.65 €
- location de chapiteaux sans côté	133.10 €
- location de chapiteaux avec côté	223.00 €

Associations extérieures à Poligny :

- caution	116.65 €
- location de chapiteaux sans côté	116.65 €
- location de chapiteaux avec côté	116.65 €

Associations de Poligny :

Les associations polinoises ont droit à la gratuité pour 2 chapiteaux et 2 montages par an.

Au-delà, les tarifs ci-après sont applicables :

- caution	46.95 €
- location de chapiteaux sans côté	46.95 €
- location de chapiteaux avec côté	46.95 €

- le montage est gratuit sous réserve de la participation d'au moins 4 personnes de l'association pour le montage et le démontage.

Les chapiteaux sont gratuits pour les manifestations organisées par ou à la demande de la ville : marché de Noël, percée, fête de la bière, concerts d'été, fête de la musique, manifestation des écoles, meetings sportifs, fête de voisinage.

Pour la Virade de l'espoir et les manifestations de l'hôpital : gratuité des chapiteaux en fonction des chapiteaux de la ville disponibles.

Personnels communaux :

1 chapiteau et 1 montage gratuit par personne et par an pour chaque personnel de la ville

Déplacement/montage sur territoire de Poligny :

déplacement/montage	1 agent	58.30 €
déplacement/montage	4 agents	116.65 €

Déplacement/montage sur territoire des autres communes de la Communauté de Communes

Arbois Poligny Salins cœur du jura :

déplacement/montage	1 agent	147.95 €
déplacement/montage	4 agents	237.85 €

- forfait incluant l'ensemble des prestations de location et déplacement/montage, hors Communauté de Communes Arbois Poligny Salins cœur du jura : 604.90 €

- Location de matériel pour les non polinois (gratuité pour les polinois), sans prestation transport :

* location chaises, par 5	2.43 €
* barrière	2.43 €
* table ordinaire	2.43 €
* table pliante	2.43 €
* bancs, par 2	2.43 €

.../.

.../. 7 –

- Location bureaux au centre social :

- forfait 1/2 journée pour les services payants 31.60 €
- gratuité pour les autres services

- Location salle de réunion (en mairie) :

- pour organismes, associations, hors association Loi 1901 locale :
par ½ journée : 16.40 €

* Gratuité pour l'ensemble des associations (polinoises et extérieures), gratuité pour les services départementaux et régionaux au service de la population, gratuité pour les élus, les partis politiques, les permanences syndicales.

* Facturation pour les sociétés privées (polinoises et extérieures).

- Location salle de cinéma (en dehors des activités du délégataire) :

pour tous organismes publics ou privés :

- période été (du 1^{er} avril au 1^{er} octobre) forfait charges par ½ journée 28.65 €
- période hiver (du 2 octobre au 30 mars) forfait charges par ½ journée 56.60 €

pour organismes publics ou privés polinois, associations Loi 1901 polinoises :

- location par ½ journée 57.10 €

pour organismes publics ou privés hors Poligny, associations Loi 1901 non polinoises

- location par ½ journée 114.30 €

- Location de garages :

- rue du théâtre 36.15 €
- Jean Weber garage fermé 66.90 €
- garage non fermé 36.15 €

- Parking souterrain J. Weber :

- un badge 42.70 €
- une clé 21.20 €

- Cession de terrains :

- acompte à la signature du contrat : 10 % de la vente avec un minimum de 303 euros d'acompte

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,



Dominique BONNET